A.C.S. LOCATION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 000 000 €

4 route du Saint Laurent
37170 CHAMBRAY LES TOURS

350 138 350 RCS TOURS

-:-:-:-:-:-:-:-:-

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 379 010 € de la manière suivante :

- aux associés, à titre de dividendes, soit	379 000 €
- le solde au poste « autres réserves », soit	10 €
	379 010 €

L'assemblée générale précise que ces dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

En application de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, les dividendes seront éligibles en totalité à l'abattement de 40 % mais les associées personnes morales ne pourront pas en bénéficier.

L'assemblée générale reconnaît en outre que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Dividende Global éligible à l'abattement de 40 %	Dividendes revenant aux associés bénéficiant de l'abattement	Dividendes revenant aux associés ne bénéficiant pas de l'abattement
31/12/2024	445 000 €	-	445 000 €
31/12/2023	445 000 €	-	445 000 €
31/12/2022	445 000 €	-	445 000 €

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale des associés du 15 avril 2026.

Le présent document est signé via DocuSign au moyen d'un procédé de signature électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Certifié conforme
La Présidente
Pour INWEST FRANCE
Jean-Baptiste LOUP

DocuSigned by:
Jean-Baptiste LOUP
9CE003301F7B4E2...
Signé le 10/09/2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 4 ROUTE DE SAINT LAURENT 37170 CHAMBRAY LES TOURS

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 5 0 1 3 8 3 5 0 0 0 0 5 2 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB		AC		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH	105 245	AI	105 245	105 245
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AR		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	29 153	AS	29 153	
	Autres immobilisations corporelles	AT	17 623 185	AU	6 984 665	10 638 520	13 136 038
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	12 500	CT		12 500	12 500
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	99 184	BI		99 184	64 184
	TOTAL (II)	BJ	**17 869 267**	BK	**7 013 818**	**10 855 449**	**13 317 967**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	91 460	BM		91 460	89 365
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 285 061	BY	423 755	1 861 306	2 239 889
	Autres créances (3)	BZ	2 076 373	CA		2 076 373	1 556 818
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	345 649	CG		345 649	273 498
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	26 614	CI		26 614	22 095
	TOTAL (III)	CJ	**4 825 157**	CK	**423 755**	**4 401 403**	**4 181 665**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**22 694 425**	1A	**7 437 573**	**15 256 852**	**17 499 632**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 99 184 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DocuSigned by:
Jean-Baptiste LOUP
9CE003301F7B4E2...
Signé le 10/09/2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS ACS LOCATION** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 000 000)	DA	2 000 000	2 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200 000	8 073
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	778 533	859 972
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**379 010**	**555 487**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**3 357 542**	**3 423 532**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 643 076	10 449 247
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	841 227	1 346 305
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 488	1 569
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	268 582	296 714
	Dettes fiscales et sociales	DY	733 997	597 442
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 272 455	1 297 513
	Autres dettes	EA	135 484	87 310
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**11 899 310**	**14 076 100**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**15 256 852**	**17 499 632**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 540 760	14 074 531
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	300 963	401 336

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS ACS LOCATION** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	**105 245**	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	29 153	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	369 618	KW		KX	3 883
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	19 851 147	KZ		LA	7 007 195
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	32 541	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	**20 282 460**	LO		LP	**7 011 078**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	12 500	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	64 184	1U		1V	35 000
		TOTAL IV	LQ	**76 684**	LR		LS	**35 000**
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	**20 464 389**	ØH		ØJ	**7 046 078**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW	**105 245**	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	29 153	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	373 502	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	42 162	MP	9 599 038	MQ	17 217 142	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	32 541	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY	**42 162**	NG	**9 599 038**	NH	**17 652 338**	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	12 500	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	99 184	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	**111 684**	2H	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4	**42 162**	ØK	**9 599 038**	ØL	**17 869 267**	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	29 153	QA		QB		QC	29 153
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	194 578	QE	36 757	QF		QG	231 334
	Matériel de transport	QH	6 893 191	QI	4 057 705	QJ	4 227 768	QK	6 723 129
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	29 500	QM	702	QN		QO	30 202
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**7 146 422**	QV	**4 095 164**	QW	**4 227 768**	QX	**7 013 818**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**7 146 422**	ØP	**4 095 164**	ØQ	**4 227 768**	ØR	**7 013 818**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	328 144	6U	99 956	6V	4 345	6W	423 755	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	**328 144**	TY	**99 956**	TZ	**4 345**	UA	**423 755**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**328 144**	UB	**99 956**	UC	**4 345**	UD	**423 755**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	99 956	UF	4 345			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑧ ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	99 184	UV	99 184	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	690 886		690 886		
	Autres créances clients	UX	1 594 175		1 594 175		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 072		3 072		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	73 074		73 074		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	51 833		51 833		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	18 492		18 492		
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 929 902		1 929 902		
	Charges constatées d'avance	VS	26 614		26 614		
	TOTAUX	VT	**4 487 232**	VU	**4 487 232**	VV	

RENVOIS				
(1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		

CADRE B — ETAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG	300 963	300 963		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	VH	8 342 113	3 988 051	4 254 062	100 000
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	435 003	435 003		
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	268 582	268 582		
Personnel et comptes rattachés	8C	103 228	103 228		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	62 160	62 160		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	538 218	538 218		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	30 392	30 392		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	1 272 455	1 272 455		
Groupe et associés (2)	VI	406 225	406 225		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	135 484	135 484		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	**11 894 822**	VZ **7 540 760**	**4 254 062**	**100 000**

RENVOIS					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 460 235	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 460 054		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2026

Désignation de l'entreprise **SAS ACS LOCATION** — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	73 875

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

12 **DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION** — Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	MATERIEL DE TRANS	9 599 037		4 227 768		5 371 269
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15% ou 12,80%	Long terme ⑩ 0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1		7 007 276	1 636 007	1 636 007				
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			**1 636 007**				
		CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION** — Néant [X] *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	Imposition répartie sur 10 ans				
	Imposition répartie sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de N - 1				
	Imposition répartie sur 3 ans au titre de N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION** Néant [X] *

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,80 % (2)	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine (1)		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.(6) = (2)+(3)-(5)-(6)
		A 19 %, ou à 15 % (2)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (3)	A 15 % ou à 19 % (4)	(5)	(6)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des Impôts)

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION** — Néant ☒*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **01012025** et clos le : **31122025** Durée en nombre de mois **12**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	23
dont apprentis	YF	3
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	8 434 425
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	1 678 168
TOTAL 1	OX	**10 112 593**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	19
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	
Variation positive des stocks	OD	2 095
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	**2 114**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	145 577
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 884 554
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	269 008
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	424
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	1 217 312
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	**3 516 876**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	**6 597 831**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	6 597 831

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	10 112 593
Effectifs au sens de la CVAE			EY	20
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	
Période de référence	GY	01/01/2025	GZ	31/12/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR	

DGFiP N° 2059-F 2026

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 35013835000005 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ACS LOCATION**

ADRESSE (voie) **4 ROUTE DE SAINT LAURENT**

CODE POSTAL **37170** VILLE **CHAMBRAY LES TOURS**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	**4**
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
Totalisation	P5	**4**

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	**5 296**
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Totalisation	P6	**5 296**

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SAS** Dénomination **GERMINVEST**
N° SIREN (si société établie en France) **507943942** % de détention **28,98** Nb de parts ou actions **1 535**
Adresse : N° **5** Voie **RUE DU MARECHAL JOFFRE**
Code postal **37550** Commune **SAINT AVERTIN** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SARL** Dénomination **INWEST FRANCE**
N° SIREN (si société établie en France) **899764203** % de détention **51,00** Nb de parts ou actions **2 701**
Adresse : N° **12** Voie **RUE SAINTE HELENE**
Code postal **37550** Commune **ST AVERTIN** Pays **FRANCE**

Forme juridique **EURL** Dénomination **LN117**
N° SIREN (si société établie en France) **899736987** % de détention **10,01** Nb de parts ou actions **530**
Adresse : N° **8** Voie **RUE DE LA BRAQUERIE**
Code postal **37270** Commune **LARCAY** Pays **FRANCE**

Forme juridique **EURL** Dénomination **MSG FINANCE**
N° SIREN (si société établie en France) **899726178** % de détention **10,01** Nb de parts ou actions **530**
Adresse : N° **10** Voie **ALL DES CHAMPS DE L'ORMEAU**
Code postal **37550** Commune **SAINT AVERTIN** Pays **FRANCE**

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032